



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 24 Juillet 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Compte Administratif 2019 - Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

PRESENTS :

ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, GONZALEZ COLOMBANI Carulina, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMEONI Gilles, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

LORENZI Thérèse	à	Marie-Hélène PADOVANI
VESPERINI Françoise	à	DE CASALTA Jean-Sébastien

ABSENTS : -

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Compte Administratif 2019 - Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12 ;

Vu les arrêtés préfectoraux n°40 du 28 décembre 2016 et n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant qu'il convient d'adopter le compte administratif 2019, du budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le nouveau président élu préside la séance et participe au vote,

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Vice-Président délégué aux Finances et après en avoir délibéré ;

ADOPTE

(À la majorité – Abstentions : De Casalta ; Salge ; Vesperini ; Zuccarelli ; Morganti)

Le Compte Administratif 2019 du Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations qui présente les résultats suivants :

I) Résultat Brut de Clôture

Recettes réalisées :	1 911 850,95€
Dont en investissement :	100 000,00€
En fonctionnement :	1 811 850,95€

Dépenses Réalisées :	878 386,99€
Dont en investissement :	450 047,00€
En fonctionnement :	428 339,99€

Le résultat brut de clôture s'élève à un montant de : **1 033 463,96€**

II) Résultat Net de Clôture

Compte tenu des restes à réaliser en recettes de 0,00 € et en dépenses de 58 302,00€, le résultat net de clôture 2018 s'élève à **975 161,96**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGO